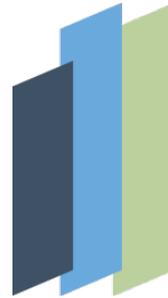




Direction des Finances et des Achats



REFONTE DU SYSTÈME D'INFORMATION DU Pôle APTITUDES MALADIES ACCIDENTS de la ville de paris

25/01/2019

Présentation des intervenants

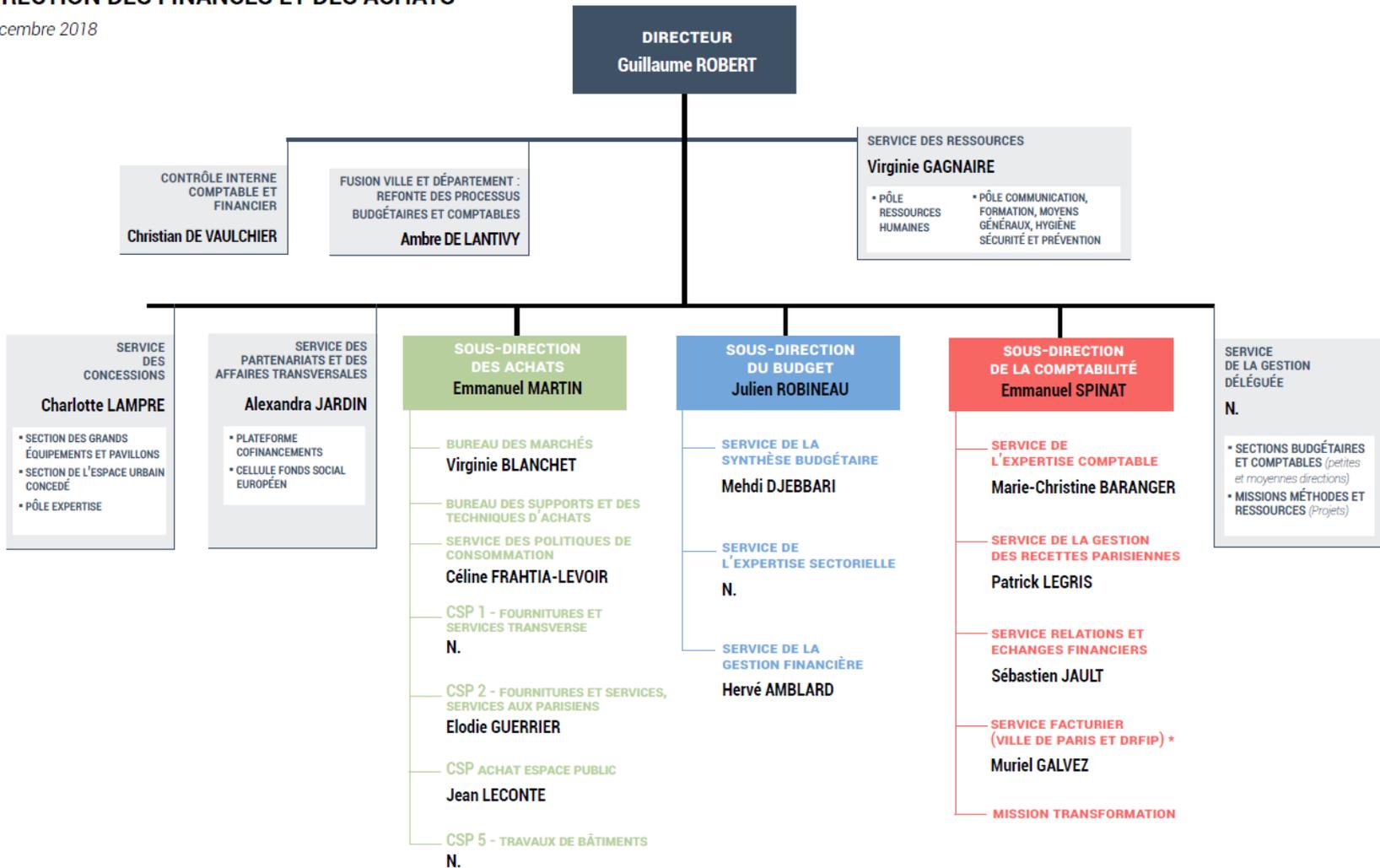
- **Direction des Finances et des Achats :**
 - ✓ Frédérique Dumon-Deguettes : Cheffe du domaine Achats Informatique et Télécommunications
 - ✓ Roxane Beyer : Adjointe à la Cheffe du Bureau des Marchés
- **Direction des Systèmes d'Information et du Numérique :**
 - ✓ Danièle Mélain : Adjointe au Chef du Bureau des Systèmes d'Information Ressources Humaines
- **Direction des Ressources Humaines :**
 - ✓ Émilie Courtieu : Responsable du Pôle Aptitudes Maladies Accidents
 - ✓ Patrice Corniou : Chef de Projet Santé et Prévention des risques



Organigramme de la Direction des Finances et des Achats

DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

Décembre 2018



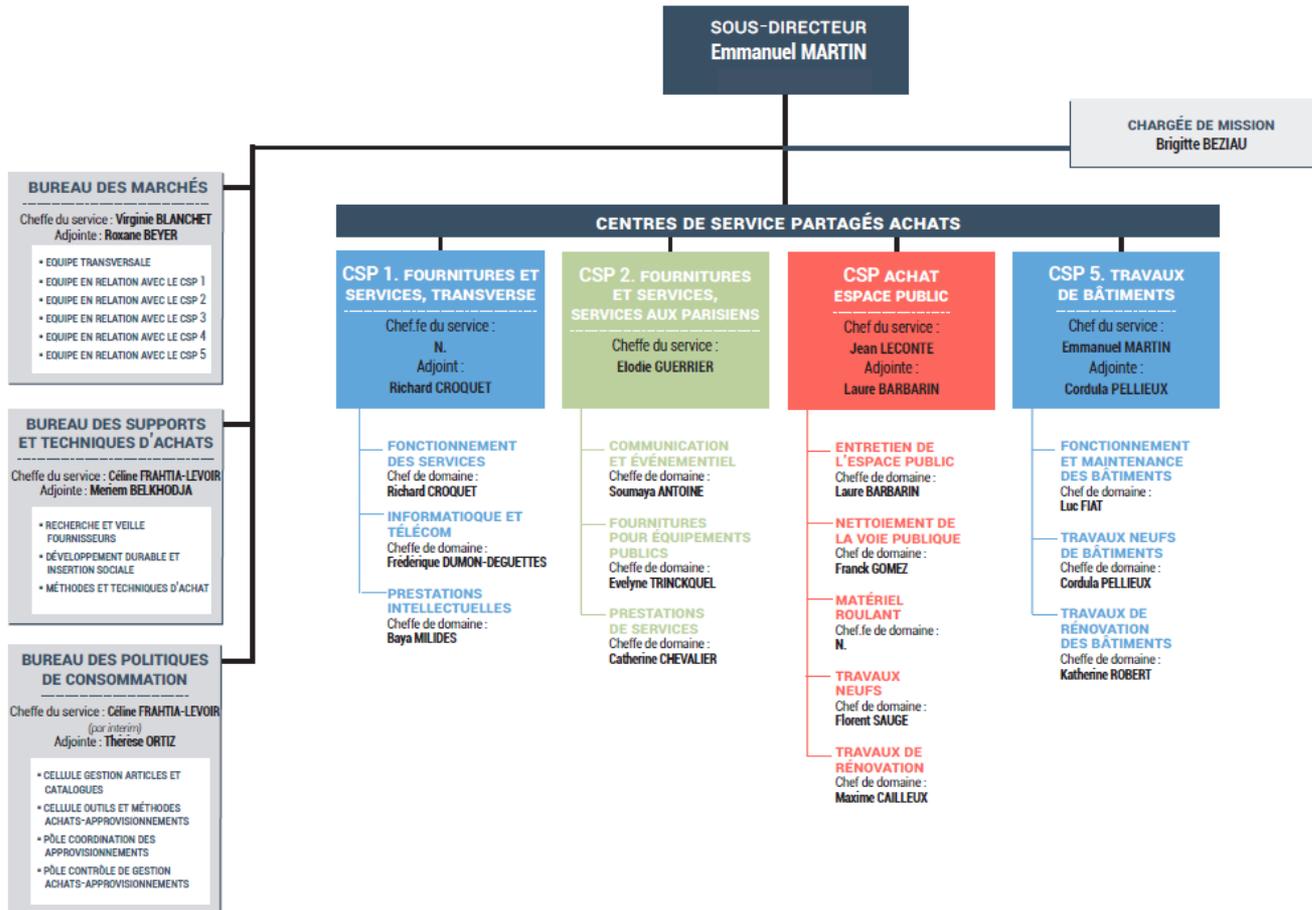
* Sous l'autorité du comptable public



Organisation Achat

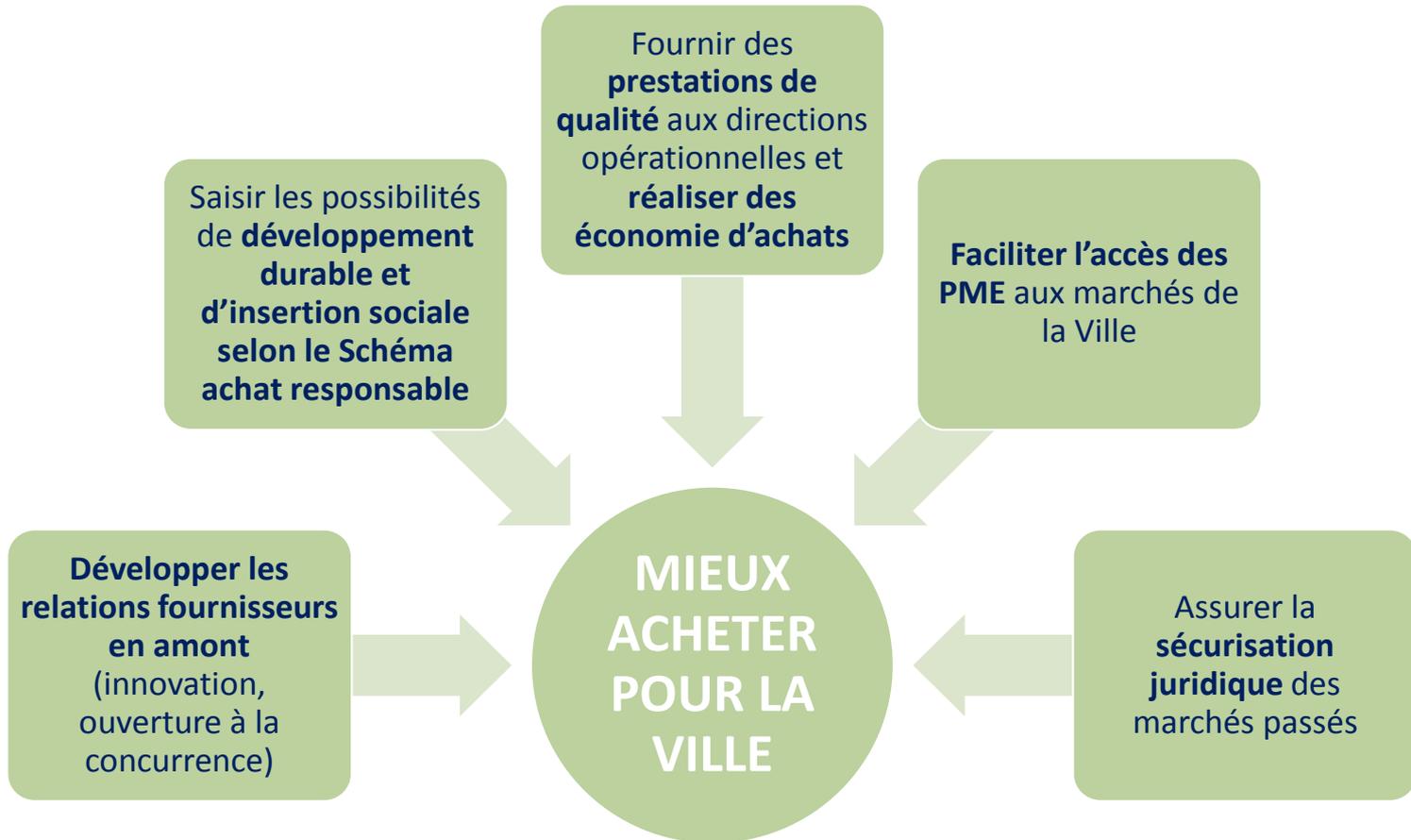
DFA / SOUS-DIRECTION DES ACHATS (SDA)

Mise à jour : novembre 2018



Politique d'achat

Objectifs

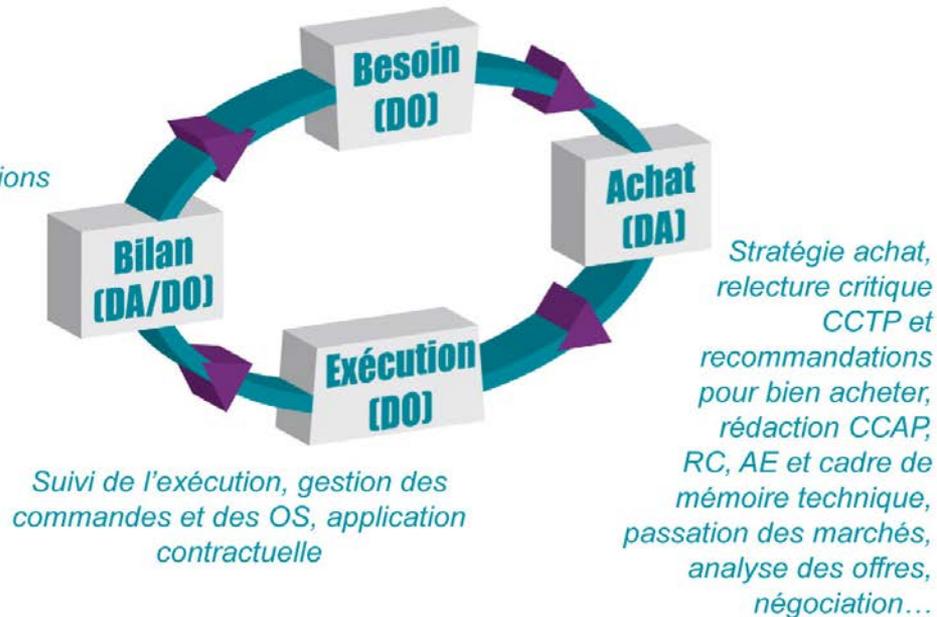


Répartition des rôles DO/DFA-SDA

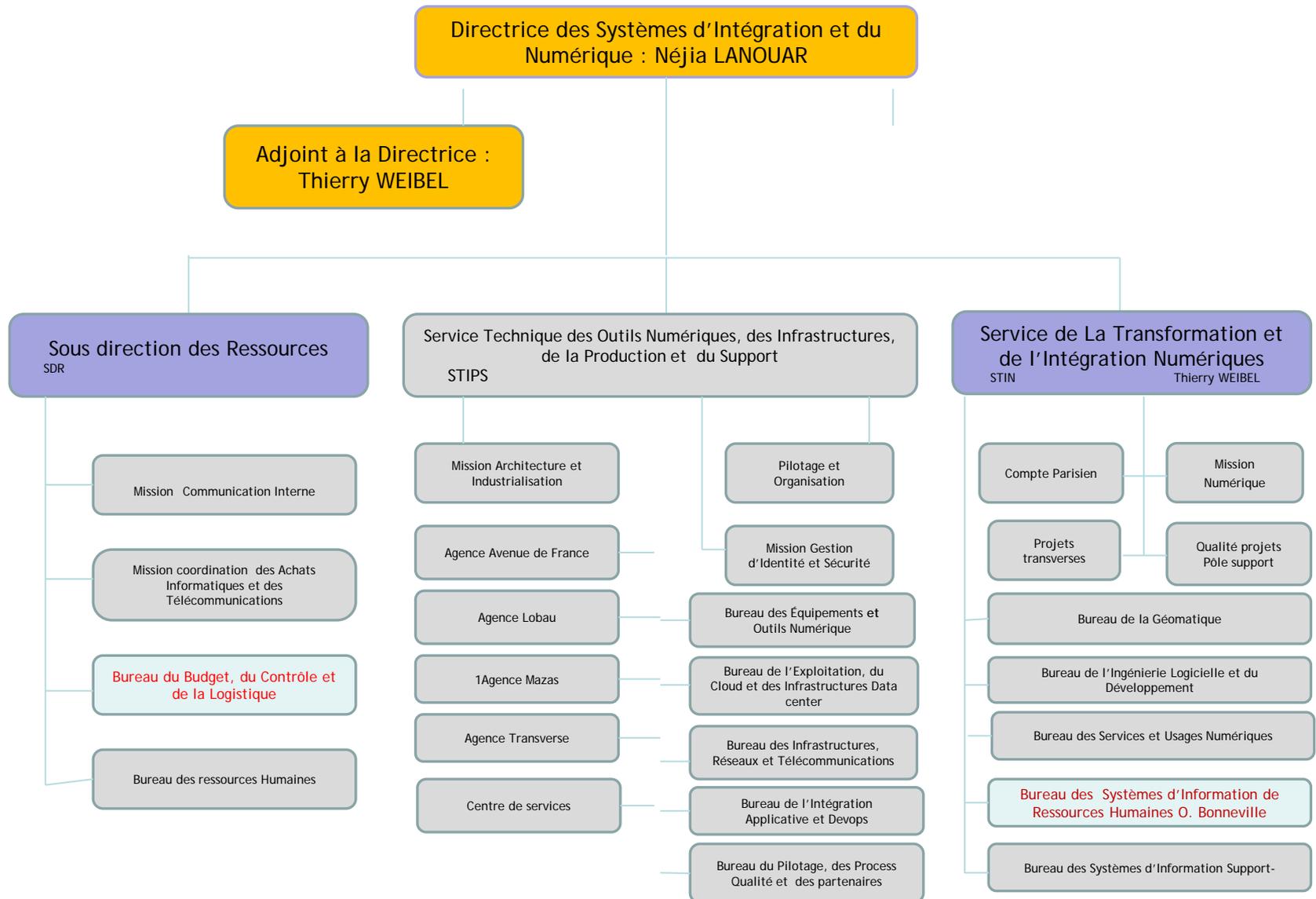
Les principes directeurs de la répartition des rôles DA/directions

Recensement des besoins, chiffrage, programmation, rédaction CCTP, pilotage relation avec la maîtrise d'oeuvre

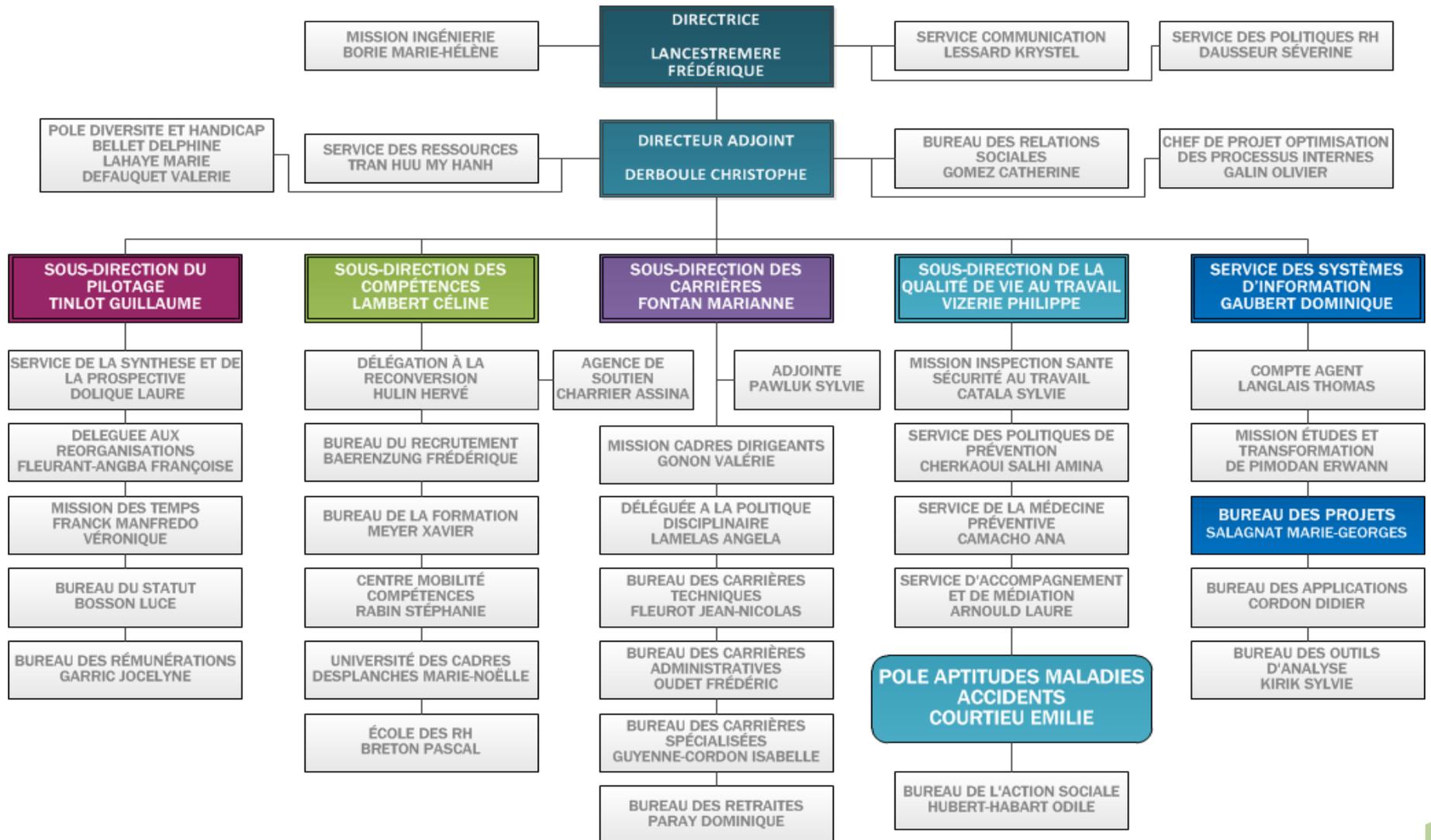
Évaluation des prestations



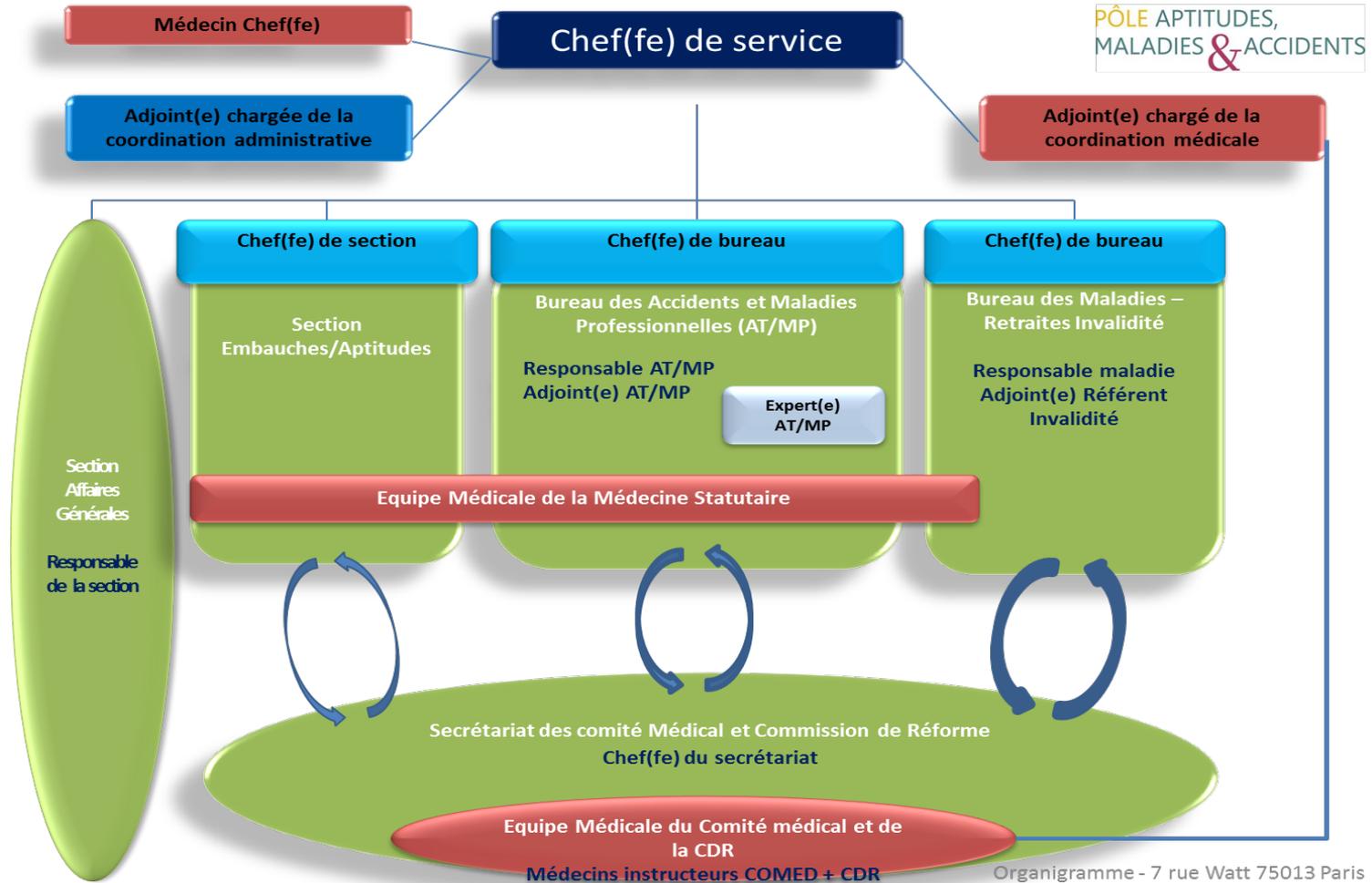
Direction des Systèmes d'Intégration et du Numérique (DSIN)



Direction des ressources humaines



Le Pôle Aptitudes Maladies Accidents de la DRH - organigramme



Environ 60 utilisateurs en interne
Environ 700 utilisateurs hors PAMA



Le Pôle Aptitudes Maladies Accidents de la DRH - missions

Le PAMA a pour mission de garantir l'aptitude à exercer une fonction publique et de gérer la situation des agent·e·s souffrant de maladies professionnelles longues ou des conséquences d'un accident.

Ce pôle regroupe 4 sections :

- La section embauche aptitude
- Le bureau accidents maladies professionnelles (BAMP)
- Le bureau de la maladie retraite invalidité (BMARI)
- Le secrétariat du comité médical et de la commission départementale de réforme.

Il a pour objectifs de simplifier les procédures et de réduire les délais de traitement.



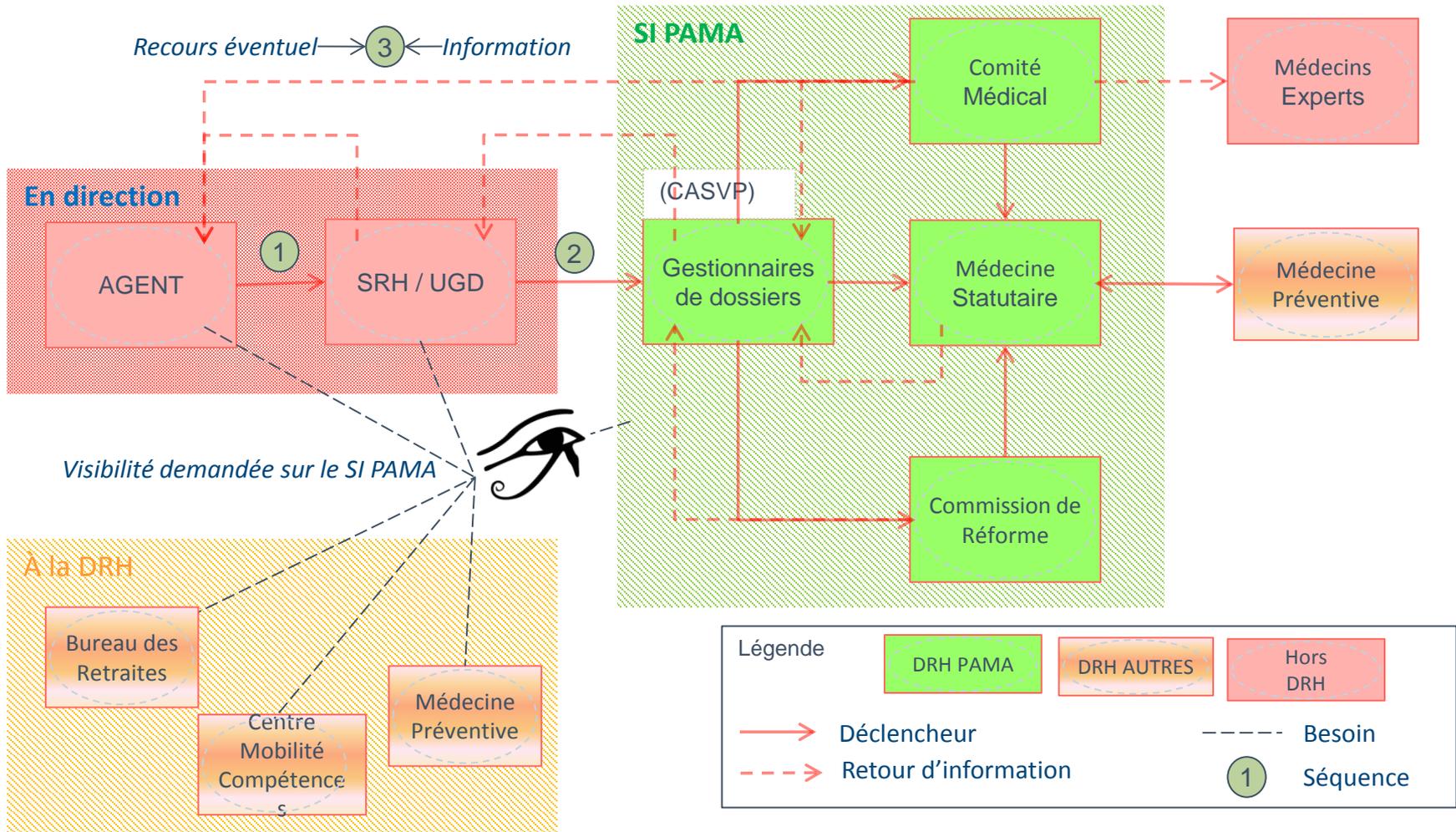
Enjeux du projet

- Dématérialiser les dossiers médico-administratifs
- Assurer la traçabilité complète d'un dossier agent (au fur et à mesure de son avancement)
- Améliorer les délais de traitement
- Améliorer l'information des différents acteurs avec une ouverture hors PAMA
- Gérer l'activité des médecins et des « administratifs » du PAMA notamment :
 - **Organiser les séances du comité médical et de la commission de réforme**
 - **Gérer les rendez-vous** (visites médicales, RDV chez les experts), les rappels (SMS, mails...)
 - **Faciliter la production des documents**
- Éviter les ressaisies avec un SI communiquant avec le reste du SIRH, notamment la Gestion Administrative et la Paie (progiciel HR ACCESS) et le Compte Agent (portail)
- Donner la possibilité de piloter la performance du service (analyse, reporting)
- Assurer la sécurité et la confidentialité des données

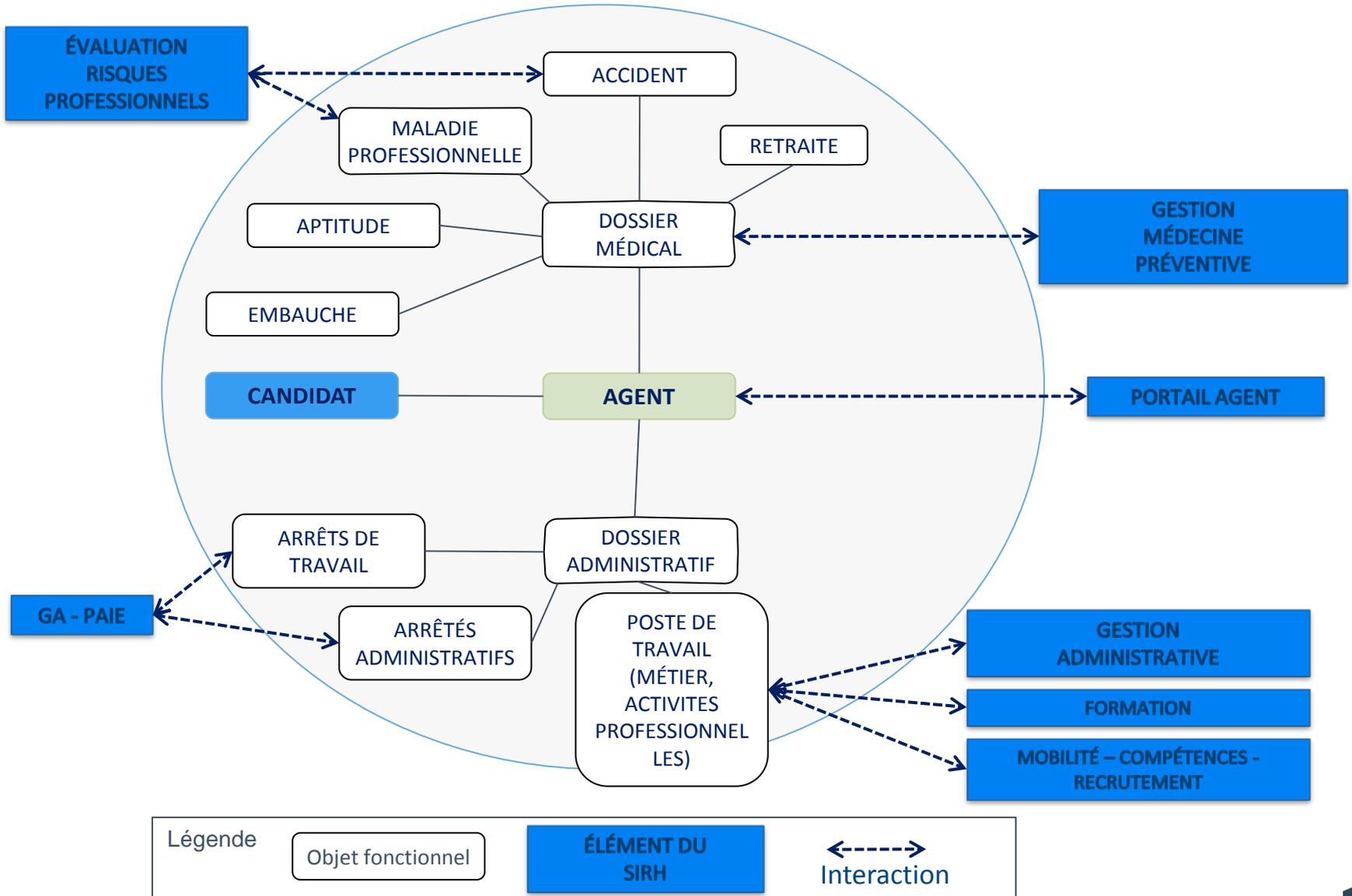


Illustration des processus particuliers du PAMA

Les dossiers d'agents sont consultables par plusieurs acteurs, y compris hors PAMA (dans la limite des règles de confidentialité). Les actions doivent être traçables.



Interactions envisagées avec le SIRH



Volumétrie

S'adresse à tous les agents de la Ville :

- 200 000 dossiers agent en base, 60 000 dossiers papier
- Environ 7 000 agents ou candidats reçus annuellement :
 - 3 000 visites d'embauche
 - 600 visites d'aptitude
 - 2 800 visites pour accident du travail
 - 500 visites pour maladie professionnelle
 - 100 visites de contrôle
- 3 500 procès-verbaux émis en comité médical
- 500 procès-verbaux émis en commission de réforme
- 150 dossiers d'invalidité traités

Les utilisateurs :

- Entre 60 et 70 utilisateurs PAMA
- Environ 700 utilisateurs hors PAMA



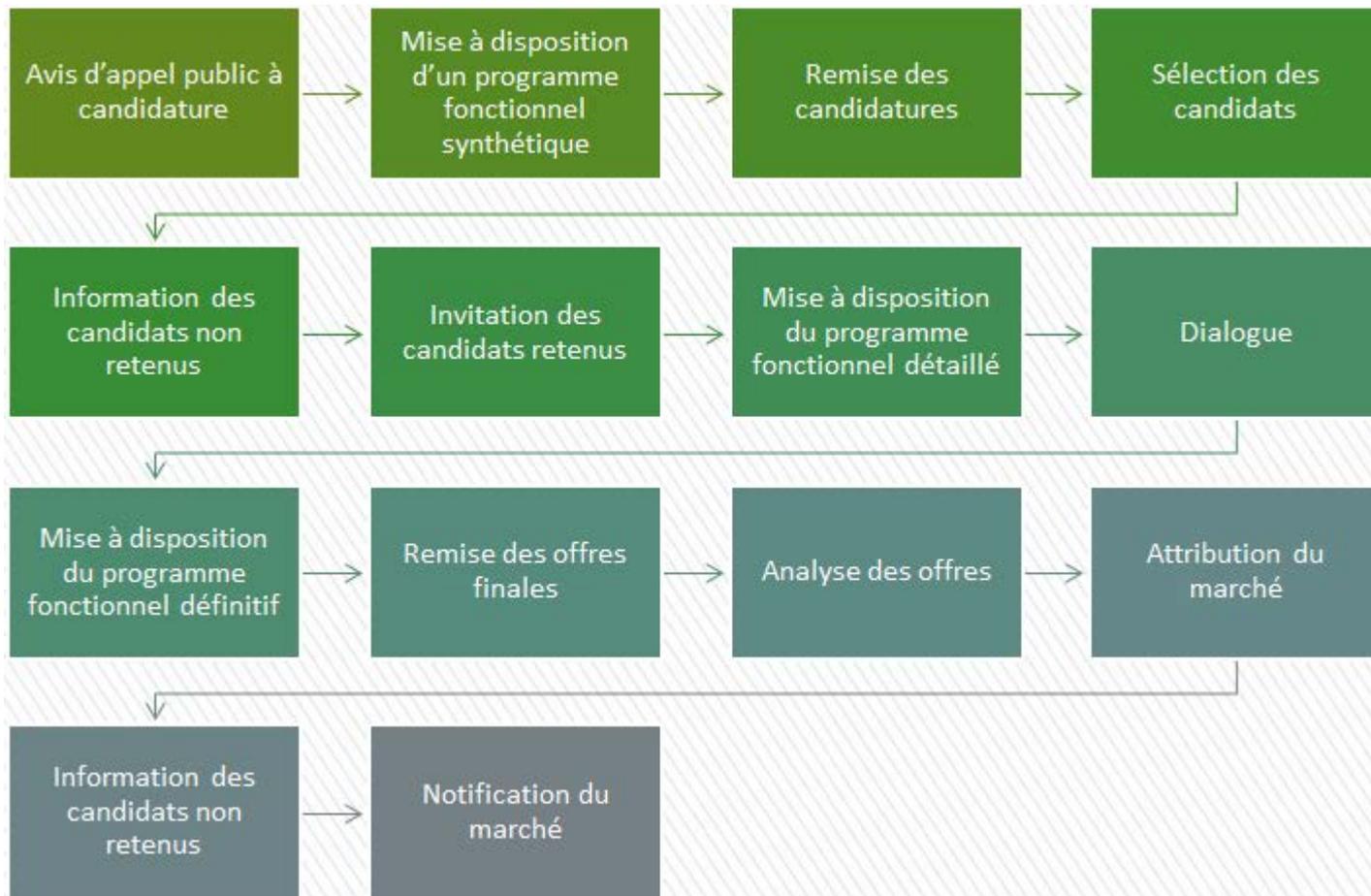
Contenu du projet

- **Conception et mise en place d'une solution de gestion des procédures médico-administratives de la Ville de Paris, assurant :**
 - la gestion de l'activité des médecins et des gestionnaires du PAMA à travers un agenda performant,
 - l'édition de documents paramétrables par l'utilisateur,
 - un stockage de documents dématérialisés, incluant la signature électronique,
 - une visibilité à tout moment de l'état d'un dossier tout au long de son parcours,
 - la gestion des séances du comité médical et de la commission de réforme,
 - l'élaboration de statistiques, l'analyse et le pilotage,
 - le lien avec plusieurs logiciels de gestion des ressources humaines de la Ville de Paris.



Procédure de dialogue compétitif

Le **dialogue compétitif** est une procédure, prévue aux articles L 2124-4 et R2124-5 du Code de la Commande Publique (CCP), par laquelle l'acheteur dialogue avec les candidats admis à y participer en vue de définir ou de développer les solutions de nature à répondre à ses besoins et sur la base desquelles ces candidats sont invités à remettre une offre.



Accéder aux marchés lancés par la collectivité parisienne

- **Demande d'une mise en relation avec un interlocuteur de la Direction Finances et des Achats de la Ville de Paris** par un formulaire en ligne pour présenter vos produits et services et mieux comprendre la politique achats de la Ville de Paris
 - **Sur le site : www.paris.fr/professionnels** - rubrique Services pour les entreprises/achats et marchés publics
- **Maximilien : le portail des marchés publics franciliens**
 - ✓ L'accès à tous les marchés > 25 000 € HT lancés par la Ville
 - ✓ Un espace **d'inscription à l'alerte email automatique** pour être averti en temps réel lorsque de nouveaux marchés sont lancés sur votre secteur d'activité (rubrique « participer aux consultations dématérialisées »)
 - ✓ Informations sur les marchés publics
 - ✓ Informations sur la bourse à la co/sous-traitance



Le portail des marchés publics franciliens



ACCUEIL LE GIP MAXIMILIEN MISSION CLAUSES SOCIALES SERVICES AUX ACHETEURS **ESPACE ENTREPRISES**

Programme achats

Bourse à la co/sous-traitance

Entrepreneurs ensemble

Partenaires

Schéma de promotion des achats publics responsables

L'Instance consultative du monde économique et social

Facturation électronique



20 décembre 2018 : Participez à notre Atelier Découverte pour disposer d'un profil acheteur



13 décembre 2018 : Participez à notre Atelier "Se préparer au Tout démat 2018"

[Voir toutes les actualités](#)



22 novembre 2018 : Participez à notre Atelier "Se préparer au Tout démat 2018"

Bourse à la co/sous-traitance

Une consultation vous intéresse, mais il vous manque une compétence, une qualification, vous êtes dans le secteur de l'IAE, du handicap, de l'ESS ?

Identifiez-vous et inscrivez-vous à la bourse à la co-traitance et à la sous-traitance sur le portail d'avis via le menu "Mon Compte > Description de l'activité".

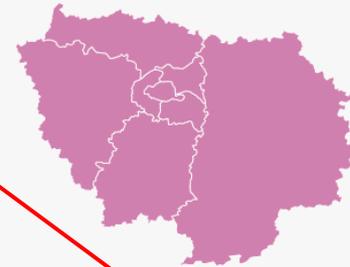
La bourse à la co-traitance et à la sous-traitance a été imaginée face au constat qu'il est difficile pour les entreprises de répondre à l'intégralité de certains marchés publics du fait qu'il leur manque une compétence ou une spécialité.

Le portail des Marchés Publics Maximilien

Bienvenue sur le PORTAIL D'AVIS MAXIMILIEN

RECHERCHE RAPIDE

Retrouvez rapidement les marchés correspondant à vos critères de recherche en précisant le lieu d'exécution (en sélectionnant un ou plusieurs départements sur la carte ci-dessous), et/ou la catégorie principale, et/ou le mot clé de votre choix



Catégorie principale:

--- Toutes les catégories ---

Mots clés:

Lancer la recherche

- Recherche avancée
- Rechercher une procédure restreinte
- Voir toutes les consultations
- Rechercher d'autres annonces

Programmation Achats et Réunion fournisseurs des membres du GIP Maximilien

Retrouvez ci-dessous les besoins à venir des acheteurs publics de Maximilien présentés en amont des phases de consultation :



Constituer un groupement momentané d'entreprises

Un levier stratégique important pour les entreprises

- ✓ L'intérêt : réunir des compétences et / ou des capacités

- ✓ **Comment constituer un GME ?**
 - Un choix en terme de responsabilité :
 - ✓ Le rôle de mandataire
 - ✓ Le rôle de cotraitant
 - ✓ Le groupement conjoint
 - ✓ Le groupement solidaire

- ✓ **Pour soumissionner en GME**
 - Compléter la déclaration de candidature (formulaire DC1) et identifier clairement le mandataire et les membres du groupement



Répondre aux consultations

- ✓ Avoir une lecture attentive des pièces du dossier de consultation
- **Les éléments de candidature**
 - ✓ N'oublier aucun document : Fournir pour tous (membre du GME, sous-traitant) les documents attendus
 - éléments permettant d'apprécier les capacités professionnelles (références, qualifications), techniques (moyen matériels et/ou humains) et financières (CA)
 - En cas de de sous-traitance : fournir un engagement de mise à disposition de moyens du sous-traitant
 - ✓ Des niveaux minimaux de capacité peuvent être exigés (Qualifications, effectifs, CA,...)
- **Les éléments de l'offre**
 - ✓ Transmettre tous les documents demandés et utiliser les cadres de réponse fournis par la Ville:
 - Offre de prix : bordereau de prix unitaires (BPU), détail quantitatif estimatif (DQE) et /ou décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
 - Un mémoire technique circonstancié au vu des critères et des besoins (généralement qui suit les rubriques du cadre de mémoire technique (CMT)



Les attentes de la Ville de Paris

- » Des solutions répondant aux besoins exprimés
- » Des maquettes permettant de juger de la valeur technique, de la faisabilité et de l'ergonomie des solutions proposées
- » Identifier le meilleur rapport qualité/prix
- » Des réponses, à chaque phase du dialogue, mais également en phase finale, qui décrivent clairement l'offre des candidats :
 - Des réponses adaptées à l'objet de la consultation
 - Des réponses ciblées en fonction des critères d'analyse énoncés dans le règlement de consultation
 - Des documents exhaustifs et clairs (le jugement de la valeur technique se fait sur la base de ces documents)
 - Des réponses respectant le cadre imposé par l'administration



Planning prévisionnel

- Lancement du dialogue compétitif : T2 2019
- Dialogue avec auditions: T2-2019 à T3-2020
- Notification : 3ème trimestre 2020



Portail fournisseurs de la Mairie de Paris

DÉCOUVREZ LE PORTAIL PARIS FOURNISSEURS

Un espace professionnel pour suivre vos factures et vos paiements en toute sécurité :

<https://fournisseurs.paris.fr>

POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous dans l'espace professionnel dédié sur :

www.paris.fr/fournisseurs

POUR TOUTES QUESTIONS

Contactez le :

01 42 76 86 66

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

MAIRIE DE PARIS 

Portail Paris Fournisseurs
Ergonomie Échange Professionnel
Visibilité Intuitif Autonomie
Disponibilité Partage
Dématérialisé Transparence
Simplicité Personnalisé

PARIS
FOURNISSEURS

PLAQUETTE DE PRÉSENTATION

Plus d'informations sur paris.fr :
www.paris.fr/fournisseurs

MAIRIE DE PARIS
ASSISTANCE PARIS FOURNISSEURS
01 42 76 86 66 - du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

PORTAIL PROFESSIONNEL
QUI PERMET LE SUIVI DES FACTURES
ET DES PAIEMENTS DES FOURNISSEURS
DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE



Portail fournisseurs de la Mairie de Paris

Votre espace professionnel personnalisé et sécurisé d'échanges avec les services de la collectivité parisienne

SITE INTERNET GRATUIT HÉBERGÉ SUR
LE SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS,
PARIS.FR

PARIS FOURNISSEURS

est un portail facile d'accès et ergonomique, accessible à l'ensemble des fournisseurs de la Ville, du Département et des mairies d'arrondissement.

Le portail vous informe sur vos factures, vos paiements et vous permet de suivre vos commandes et de mettre à jour les références de votre entreprise.

ENJEUX DU PORTAIL

- ▶ Vous donner une autonomie dans le suivi de vos paiements,
- ▶ Vous proposer des services dématérialisés afin de réduire les délais de paiement,
- ▶ Vous permettre d'échanger avec les services de la collectivité parisienne,
- ▶ Vous permettre de mettre à jour les informations vous concernant,
- ▶ Vous informer sur les sujets d'actualité qui peuvent vous concerner.

LES SERVICES PROPOSÉS

▶ ACCESSIBLES DÈS À PRÉSENT



MISE À DISPOSITION D'INFORMATIONS CONCERNANT LES FACTURES EN COURS

Suivi des grandes étapes de paiement, recherche de facture(s) et consultation de paiement(s).

Possibilité d'être informé de l'étape de traitement par la collectivité parisienne, du mandatement et de la mise en paiement par le comptable public.



ÉCHANGES AVEC LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE

Les services de la collectivité parisienne transmettent des informations relatives aux factures et aux paiements.

Possibilité de souscrire aux notifications transmises par les services.



Le portail propose également des **fonctions d'aide en ligne** et de **documentation** pour vous accompagner.



MODIFICATION DES DONNÉES ADMINISTRATIVES DE VOTRE ENTREPRISE

- ▶ Visualisation de vos données :
raison sociale, adresse, contacts, RIB, ...
- ▶ Mise à jour des données vous concernant
- ▶ Gestion des contacts



SUIVI DES BONS DE COMMANDE

Recherche et consultation d'un ou plusieurs bons de commande.

▶ ACCESSIBLE DEMAIN



SAISIE DES PROPOSITIONS DE SERVICES FAITS

Ce service vise les entreprises titulaires de marchés de voirie qui utilisent CELIBOR.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

QUESTIONS (!) → RÉPONSES (?)



REUNION FOURNISSEUR SI PAMA DU 25 JANVIER 2019 :

QUESTIONS FOURNISSEURS

- Question 1 : est-il prévu un allotissement ?

Réponse : pour l'instant il est difficile de vous préciser cela, mais il est probable qu'il n'y en ait pas.

- Question 2 : concernant les autres applications du SIRH et les interfaces nécessaires : est-ce que les applicatifs produits seront précisés et les interfaces décrites ?

Réponse : oui tout à fait. Tout sera détaillé dans le dossier de consultation.

- Question 3 : à quelle période pourront être connus les montants et budgets prévus ?

Réponse : s'agissant d'un dialogue compétitif, il n'y a jamais communication des montants financiers prévus. Nous avons une estimation mais elle n'est pas communiquée.

Il y aura dans la publicité une information sur le mini maxi.

Mais, en dialogue compétitif, nous demandons des solutions, qui peuvent être très différentes et peu comparables en termes d'estimation. Le choix se porte sur la meilleure adéquation solution/prix.